

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES Royaume-Uni



Les prochaines brèves paraîtront le 6 janvier.

Sommaire

Le chiffre de la semaine : la croissance mensuelle	2
Le graphique de la semaine En bref	
Conjoncture	3
Actualités commerce et investissement	4
Commerce	4 6
Actualités financières	6
REGLEMENTATION FINANCIERE	6 7

Le chiffre de la semaine : la croissance mensuelle

Selon l'ONS, le PIB britannique mensuel a légèrement diminué en octobre (-0,1 %, après -0,1 % en septembre), en-deçà des attentes des prévisionnistes (+0,1 %). L'inquiétude engendrée par les anticipations de hausse des prélèvements obligatoires au Budget du 2026 novembre aurait pesé sur la confiance des ménages et des entreprises. Sur le mois, la croissance est principalement portée par l'industrie (+1,1 % en octobre), alors que le secteur des services s'est contracté (-0,3 %),

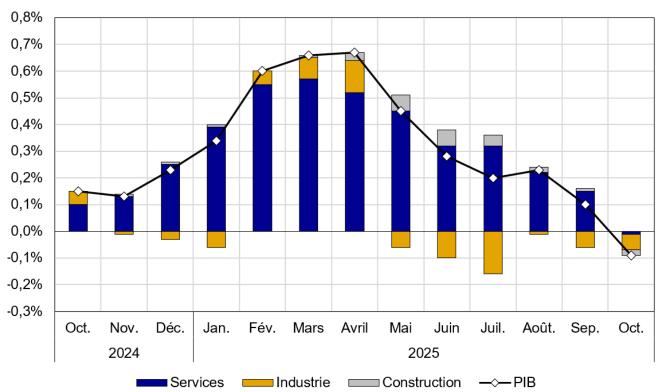
LE CHIFFRE À RETENIR

-0,1 %

comme le secteur de la construction (-0,6%). Il en résulte que le PIB décroît sur le trimestre glissant jusqu'à octobre (-0,1%, après +0,1% le mois dernier), ce qui fait suite à un ralentissement observé après le premier trimestre (+0,7%). Notons que les taux de croissance mensuels peuvent être volatils, peuvent être fortement révisés a posteriori et doivent donc être lus avec précaution.

Le graphique de la semaine

Contributions à la croissance trimestrielle du PIB



<u>Note de lecture</u>: Pour chaque mois, le graphique montre la croissance du PIB, en variation trimestrielle, sur le trimestre glissant jusqu'à ce mois (ex: pour octobre 2025, il s'agit de la période août-octobre 2025).

Source: ONS.

En bref

- Sur la semaine, la livre sterling se déprécie par rapport à l'euro et atteint à 1,1381 € (-0,6 %). À l'inverse, la livre s'apprécie par rapport au dollar américain et atteint 1,3375 \$ (+0,5 %).
- Au 15 décembre, le rendement du *gilt* (obligation souveraine) à 10 ans se maintient à 4,51 % (+0 pdb), quand le *gilt* à 30 ans augmente à 5,24 % (+4 pdb).
- Bien que Rachel Reeves s'en tienne à un évènement budgétaire par an (à l'automne), elle <u>n'exclut pas</u> d'intervenir à tout moment en cas de nécessité, pour orienter la trajectoire des recettes ou des dépenses.
- Le secrétaire d'État aux entreprises et au commerce suit la recommandation de la *Trade Remedies Authority* (TRA) et <u>impose</u> des droits anti-dumping contre les importations de certaines huiles de moteur et fluides hydrauliques en provenance de Lituanie et des Émirats arabes unis. La TRA <u>propose</u> aussi de reconduire les droits en vigueur sur les importations de biodiesel d'Indonésie.
- Le groupe de paiement néerlandais <u>Mollie</u> acquiert la fintech britannique GoCardless pour 1 Md€.
- La <u>FCA</u> inflige une amende de 44 M£ à Nationwide pour des contrôles insuffisants contre la criminalité financière entre 2016 et 2021, notamment concernant le suivi des clients à risque et la prévention des fraudes.
- La Motor Insurance Taskforce remet son rapport final au gouvernement.
- La FCA indique ses 4 priorités pour une <u>réforme des prêts immobiliers</u>: les primoacquéreurs, le prêt à un âge tardif de la vie, l'innovation et la protection des consommateurs vulnérables.
- La FCA simplifie les règles applicables aux assureurs.
- Les régulateurs financiers (dont la FCA et la PRA) publient la 9^e édition du <u>Regulatory Initiatives Grid</u>, qui recense les projets d'évolution réglementaire pour les 24 prochains mois.

Actualités macroéconomiques

Conjoncture

Selon Barclays, la consommation <u>chute</u> en novembre. La consommation, mesurée par les transactions effectuées via les cartes de crédit/débit, décroît de 1,1% ce mois, à savoir la plus forte baisse observée depuis février 2021. L'incertitude entourant le *Budget* d'automne a pesé sur les décisions des consommateurs, affectant particulièrement la consommation dans les pubs/bars (–1,5%) et dans la restauration rapide et à emporter (–1,3%). D'après le *British Retail Consortium*, le volume des ventes au détail <u>augmente</u> timidement en glissement annuel (+1,4%), témoignant d'un stimulus positif mais insuffisant du *Black Friday* sur la consommation.

Finances publiques et immigration

Les détenteurs de visas pour travailleurs qualifiés (skilled worker) bénéficient largement aux finances publiques britanniques. Selon un rapport du Migration Advisory Committee (organisme indépendant conseillant le gouvernement) qui étudie l'effet de l'immigration de travailleurs qualifiés, la cohorte de 2022-23 des immigrés arrivés au titre du skilled worker visa aurait un effet net et actualisé de +48 Md£ sur les finances publiques britanniques, sur leur durée de vie. La principale raison est que le

taux d'emploi et le salaire des immigrés qualifiés (et donc leur contribution aux finances publiques) sont plus élevés que pour le résident moyen, ce qui est induit par les conditions d'obtention du visa. Cette contribution positive provient intégralement des travailleurs eux-mêmes, alors que leurs dépendants ont une contribution négative. Les estimations masquent l'hétérogénéité de la distribution: le gain budgétaire provient essentiellement des travailleurs hors du secteur de la santé (health and care visas), et 72 % de ce gain provient des 30 % les mieux rémunérés en raison de la progressivité de la fiscalité. L'étude met en évidence des déterminants majeurs, dont l'âge (la contribution sur la durée de vie est plus importante si l'immigré qualifié arrive après l'enfance) et les critères d'éligibilité du visa (notamment le salaire de l'emploi occupé au Royaume-Uni).

Une étude d'impact du ministère de l'Intérieur publiée le 11 décembre révèle que le durcissement de la politique migratoire britannique coûterait 5,4 Md£ sur 5 ans. Le 12 mai 2025, le gouvernement a publié un livre blanc (« Restoring control over the immigration system ») présentant des réformes visant à affermir sa politique migratoire, en particulier par le durcissement des critères d'éligibilité aux visas pour travailleurs qualifiés et personnels soignants (skilled worker visa et health and care visa). Le Home Office a calculé que, à partir de 2025-26, la mise en œuvre de cette réforme pourrait avoir un effet de premier ordre coûtant entre 2,2 Md£ et 10,8 Md£ sur cinq ans, avec une estimation centrale à 5,4 Md£. Ce coût proviendrait essentiellement d'une diminution des recettes fiscales de l'ordre de 8,5 Md£, alors que la réduction des pressions sur les services publics ne permettrait d'économiser que 4,1 Md£. Le rapport précise que l'analyse ne prend pas en compte des potentiels effets de second ordre, sur une durée plus longue, liés à la transformation induite de l'économie et la montée en compétences de la main-d'œuvre nationale.

Politique monétaire

En raison d'indicateurs conjoncturels fragiles, il est attendu par les marchés financiers que le Comité de politique monétaire abaisse le taux directeur à 3,75 % (-0,25 pt), ce jeudi 18 décembre. En septembre, le taux de chômage a atteint 5,0 % de la population active. En octobre, la croissance mensuelle du PIB a été négative pour le deuxième mois consécutif. Dans ce contexte, le vote pourrait être serré entre les neuf membres du Comité, témoignant de la tension persistante entre la lutte contre l'inflation et le soutien à l'activité. Par exemple, Clare Lombardelli semble toujours insister sur les risques haussiers pesant sur l'inflation, alors que Dave Ramsden semble avoir davantage de confiance dans le processus de désinflation à ce niveau de restriction. Quant à Swati Dhingra, elle s'inquiète du ralentissement du marché du travail et juge le niveau actuel de 4,0 % trop restrictif. La Banque d'Angleterre continue de communiquer sur une « trajectoire de réduction graduelle » de son taux directeur, à la lumière de l'évolution des données à disposition, et les marchés anticipent deux réductions à venir pour parvenir à un taux directeur de 3,5 %.

Actualités commerce et investissement

Commerce

Le Royaume-Uni a présenté, le 11 décembre, une <u>nouvelle orientation stratégique</u> destinée à renforcer son dispositif de défense commerciale. Dans ce cadre, le secrétaire d'État au Commerce et aux Entreprises, Peter Kyle, voit son <u>rôle renforcé</u> dans le lancement d'enquêtes auprès de la *Trade Remedies Authority* (TRA), l'organisme chargé de mener les enquêtes antidumping et antisubventions et de

surveiller les distorsions des échanges commerciaux. Cette <u>nouvelle orientation</u> vise à accélérer les procédures d'enquête, avec des conclusions publiées dans un délai maximal d'un an, et à simplifier les démarches permettant aux entreprises de signaler des pratiques commerciales déloyales. Elle prévoit également la mise en place d'un nouvel outil de surveillance des importations (<u>Import Trends Monitor</u>), destiné à identifier plus efficacement les risques pour l'industrie britannique. Enfin, le Royaume-Uni souhaite s'aligner davantage sur les pratiques internationales (notamment l'Union européenne et l'Australie) afin d'accroître la flexibilité des instruments de défense commerciale à sa disposition.

Le 10 décembre, le Royaume-Uni a adhéré à <u>l'Accord relatif au contrôle des exportations dans le domaine de la défense</u> conclu entre la France, l'Allemagne et l'Espagne. Cet accord instaure une approche structurée de la coopération entre les parties pour l'octroi d'autorisations d'exportation de matériels de défense lorsqu'ils sont produits ou exportés en commun. Les procédures qu'il prévoit visent à renforcer la coordination entre les États signataires et à alléger les charges administratives liées à la délivrance des autorisations et licences, qui peuvent freiner ou retarder les opérations d'exportation.

Le Royaume-Uni et la Corée du Sud ont finalisé leurs négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange (ALE). Cette annonce est intervenue quelques semaines seulement avant l'expiration de l'accord commercial post-Brexit existant du Royaume-Uni, épargnant ainsi aux exportateurs du pays la menace d'une hausse des droits de douane si un accord n'avait pas été conclu. D'après le gouvernement britannique, l'ouverture du marché financier sud-coréen prévue par l'accord devrait générer un gain annuel d'environ 400 M£ pour les entreprises de services britanniques. L'ALE prévoit par ailleurs un accès réciproque sans droits de douane pour 98 % des lignes tarifaires. Il intègre également des dispositions modernisées destinées à faciliter les échanges numériques entre les deux pays. Selon les autorités britanniques, cet accord protège les exportations de secteurs stratégiques, tels que l'automobile, les produits pharmaceutiques et l'agroalimentaire, contre l'instauration de futurs droits de douane, renforçant ainsi leur compétitivité sur le marché sud-coréen. Selon <u>l'ONS</u>, la Corée du Sud est le 25ème partenaire commercial du Royaume-Uni en 2024, avec un niveau total des échanges de 15,8 Md£.

Les États-Unis ont décidé de suspendre le <u>Tech Prosperity Deal</u> conclu avec le Royaume-Uni lors de la visite d'État de Donald Trump en septembre. Cet <u>accord</u> visait à approfondir la coopération bilatérale dans des secteurs stratégiques tels que l'intelligence artificielle, les technologies quantiques et le nucléaire. Selon le *Financial Times*, les Etats-Unis auraient interrompu la mise en œuvre de l'accord en raison de l'absence de concessions britanniques concernant l'ouverture de son marché aux exportations agricoles américaines. Bien que le Royaume-Uni ait accordé, dans le cadre de <u>l'Economic Prosperity Deal</u> (EPD) signé en mai, un contingent annuel de 13 000 tonnes de bœuf américain exemptées de droits de douane, les deux parties avaient également convenu de poursuivre les discussions en vue d'une réduction plus large des droits agricoles. Toutefois, le gouvernement britannique entend préserver son marché face à des produits américains ne respectant pas ses normes sanitaires et phytosanitaires, notamment le bœuf aux hormones et le poulet traité au chlore, tel que garanti par l'EPD.

Le Royaume-Uni et la Turquie poursuivent leurs discussions en vue de conclure un nouvel <u>accord de libre-échange</u> (ALE). Le troisième cycle de négociations entre les parties, ouvert le 17 novembre, a porté sur les chapitres relatifs à l'accès au marché, au services financiers, et aux mesures sanitaires et phytosanitaires. Selon les chiffres de <u>l'ONS</u>, la Turquie est le 17ème partenaire commercial du Royaume-Uni en 2024, avec

un niveau total des échanges de 27,3 Md£. Le quatrième cycle de négociations est prévu pour début 2026.

Sanctions

Le Royaume-Uni a adopté de nouvelles <u>sanctions</u> à l'encontre de deux entreprises chinoises, sources de plusieurs cyberattaques. Les attaques ont visé des systèmes informatiques publics et privés dans plusieurs pays dont le Royaume-Uni. Selon le *National Cyber Security Centre*, les deux entreprises ciblées par les sanctions, *Sichuan Anxun Information Technology Co. Ltd* et *Integrity Technology Group Incorporated*, font partie d'un écosystème d'entreprises chinoises offrant des services cyber pouvant servir les opérations de renseignement de l'Etat chinois.

Le Royaume-Uni a annoncé des <u>sanctions</u> contre plusieurs hauts commandants des *Rapid Support Forces* (RSF). Le RSF est un groupe paramilitaire soudanais accusé de crimes à El Fasher, notamment d'attaques délibérées contre des populations civiles. Des gels des avoirs et des interdictions de voyager ont été imposés à quatre dirigeants des RSF, dont Abdul Rahim Hamdan Dagalo (adjoint du chef des RSF) et trois autres commandants.

Actualités financières

Réglementation financière

La Financial Conduct Authority (FCA) et la Prudential Regulation Authority (PRA) réaffirment dans un courrier au Premier Ministre leur volonté de mettre en œuvre de nouvelles mesures en faveur de la croissance. Les deux régulateurs rappellent les progrès accomplis cette année par rapport à leurs engagements : la FCA a délivré la majorité de ses 50 mesures tandis que la PRA a réalisé 4 engagements (dont le régime « Strong and Simple » ou l'assouplissement des règles encadrant le versement des bonus) et a entamé le dernier. Pour l'an prochain, la FCA a pour priorité de soutenir le développement des stablecoins émis au Royaume-Uni, et souhaite aussi approfondir la réforme des prêts hypothécaires, de finaliser le plan de déploiement de l'open finance (en priorisant les PME et les ETI) et des efforts sur la digitalisation des actifs. La PRA entend pour sa part travailler au déploiement de Bâle 3.1 ainsi que simplifier davantage les exigences du Senior Managers & Certification Regime. Depuis 2023, la FCA et la PRA ont un objectif secondaire de croissance et de compétitivité.

Le gouvernement présente un projet de régime de régulation des cryptoactifs qui entrera en vigueur en 2027 et la FCA ouvre 3 consultations afin d'établir le cadre réglementaire des actifs digitaux. Les entreprises du marché des cryptoactifs seront soumises à la régulation de la FCA comme les autres fournisseurs de services financiers. Ces consultations portent sur les abus de marché, les règles prudentielles ainsi que les activités liées aux cryptoactifs (plateformes de trading, staking etc...). Le régulateur assouplit sa position sur certains points, autorisant par exemple les plateformes d'échange d'actifs digitaux à proposer leurs propres jetons sur les marchés qu'elles opèrent. La FCA rappelle néanmoins que d'autres sujets seront soumis à consultation en 2026, notamment l'application potentielle du Consumer Duty au secteur ou la possibilité pour les clients de recourir au Financial Ombudsman Service. Les 3 consultations sont ouvertes jusqu'au 12 février 2026. Par la présentation du projet de régime, le Trésor britannique entend quant à lui créer davantage de clarté juridique, et ainsi renforcer la confiance des consommateurs, stimuler l'innovation financière et faire du Royaume-Uni un pays attractif pour les cryptoactifs. Pour mémoire, une « taskforce transatlantique » sur les actifs numériques a été lancée en septembre dernier par le Royaume-Uni et les États-Unis.

La FCA publie son policy statement pour simplifier les règles assurantielles. Elle permet désormais aux entreprises, pour les produits conçus conjointement par plusieurs assureurs, de désigner une seule entité comme responsable de la gouvernance des produits. Dans une logique de proportionnalité, l'exigence de revue annuelle des produits disparaît : les entreprises fixeront désormais la fréquence des revues en fonction des risques, et certaines obligations de notification et de reporting devenues obsolètes seront retirées. La FCA supprime aussi l'obligation de 15 heures de développement professionnel continu (CPD), laissant aux entreprises le soin de définir comment assurer les compétences de leurs équipes. Parallèlement, la FCA propose à la consultation une série de modifications techniques destinées à simplifier son dispositif après l'entrée en vigueur du Consumer Duty, notamment la suppression de trois reportings d'assurance, la revue des règles d'éligibilité et de divulgation des comptes bancaires packagés (PBA), ainsi que la simplification des règles sur les placements collectifs. La consultation est ouverte jusqu'au 27 janvier 2026.

La FCA propose à la consultation des règles pour faciliter les transferts entre régimes de pensions à cotisations définies (DC) et améliorer la comparabilité des régimes. La FCA propose un cadre plus souple pour les outils numériques interactifs, afin que les organismes de retraite puissent fournir des estimations mieux adaptées aux besoins des épargnants, tout en évitant des projections trop optimistes. Le régulateur souhaite aussi faciliter les transferts d'épargne entre régimes DC lorsqu'une même personne a cotisé à plusieurs régimes dans sa vie, en renforçant l'information et en introduisant une comparaison standardisée des caractéristiques essentielles avant toute demande formelle, afin d'aider les épargnants à juger plus clairement de leur intérêt à transférer. Une consultation séparée sur les règles applicables aux self-invested personal pensions (SIPPs) est prévue au premier trimestre 2026.

La FCA publie ses règles quasi-définitives sur le targeted support, censé favoriser les investissements des particuliers. Le <u>targeted support</u> serait une forme simplifiée de recommandations dispensées aux consommateurs en matière de placements financiers. La FCA estime qu'il pourrait bénéficier à 17 millions de personnes. Ces règles devraient entrer en vigueur en avril 2026.

Marchés financiers

Le <u>Financial Times</u> rapporte que la néo-banque Starling Bank réfléchirait à acquérir un concurrent pour développer son activité de prêts aux entreprises. Le rationnel d'acquisition serait de mettre à profit les 12 Md£ de dépôts détenus par la banque à des fins plus rémunératrices qu'aujourd'hui, alors qu'ils sont majoritairement déposés à la Banque d'Angleterre ou investi dans quelques titres financiers (notamment des prêts hypothécaires par sa filiale Fleet acquise en 2021). John Cronin, un analyste du secteur bancaire, mentionne dans le journal un ratio de prêts nets par rapport aux dépôts nettement inférieurs aux concurrents. Le PDG de Starling Bank, Raman Bhatia, avait aussi mentionné la volonté d'utiliser les acquisitions pour développer rapidement la néo-banque sur le marché britannique alors qu'il estime que des parts de marchés restent à conquérir.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

Rédaction : SER de Londres et Service de l'attachée fiscale

Abonnez-vous: londres@dgtresor.gouv.fr